

Electricité

ORES Luxembourg

Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/03/2019 au 30/06/2019 inclus

Hors TVA

I. Tarif standard

a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	14,984	14,984	9,425	9,427
Transport	3,44115	3,44115	3,44115	3,44115
Distribution	10,04823	10,71016	5,98363	4,76644
Total (hors surcharges)	28,4734	29,1353	18,8498	17,6346

b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution		13,30		

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie		0,19261		
Cotisation fédérale*		0,33858		
Redevance de raccordement RW **		0,07500		
Total (surcharges)		0,60619		

Remarques

* La cotisation fédérale (<http://www.creg.be/fr/professionnels/fourniture/cotisation-federale>) doit tenir compte des pertes de réseau et des augmentations forfaitaires. La cotisation fédérale n'est pas soumise à la TVA.

** La redevance de raccordement est uniquement d'application en Région Wallonne (RW) et n'est pas soumise à la TVA.

Electricité

ORES Luxembourg

Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 01/06/2004

Applicables du 01/03/2019 au 30/06/2019 inclus

TVAC 21 %

I. Tarif standard

a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	18,131	18,131	11,404	11,407
Transport	4,164	4,164	4,164	4,164
Distribution	12,158	12,959	7,240	5,767
Total (hors surcharges)	34,453	35,254	22,808	21,338

b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution	16,09			

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie	0,23306			
Cotisation fédérale (non soumise à TVA)	0,33858			
Redevance de raccordement RW (non soumise à TVA)	0,07500			
Total (surcharges)	0,64664			